

COTISATION ANNUELLE POUR 2018

- 1. Cotisation personne seule 28 €
 - 2. Cotisation pour un couple 40 €
 - 3. Cotisation seule pour les invités des adhérents 15 €
 - (participation aux voyages, assurance.)
 - 4. Adhésion simple (nouvel adhérent 33 € (28 + 5 de frais)
 - 5. Adhésion double couple (nouveaux adhérents) 45 € (40 + 5 de frais)
 - 6. Membre bienfaiteur Libre
 -
 - Je soussigné : NOM Prénom
 -
 - Adresse :
 -
 - Ville : Code postal : Tél. :
 -
 - Déclare adhérer à la SOCIETE D'HORTICULTURE DE SAINT-MAUR
 -
 - Date : Signature :
 -
 - A adresser avec votre règlement à l'ordre de la **S.H.S.M.** _ (Règlement à faire de décembre à fin janvier)
 - A M. Jean-Claude FOREST 2 rue de la Réunion 94100 Saint-Maur des Fossés
 -
 - Je désire recevoir le bulletin de la société par courrier postal Par courrier électronique
- Adresse Mail en majuscules:
.....@.....